



Equipement	CR	(E)				
Feux de route	CR	(E)				
Feux de croisement	A	(E)				
Feux de position	R-S1	(E)				
Feux rouges	R-S1	(E)				
Feux stop	1	(E)				
Climoteurs	av	1	(E)	ar	2a	(E)
Catadioptrés	av	1	(E)	ar	1	(E)
Feux de gabarit	av	1	(E)	ar		
Feux complément.	1/ séparé sur la porte à gauche					
Eclairage plaque	2/ balais avec/sans lave-glace					
Essuie-glace	SANOR F8C TPAR 287-288					
Avertisseurs	ou d'autres modèles homologués					

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme			
Marque et type	S I M C A S 3 J D 1			
Homologation N°	CH	0713 43		
Carrosserie	limousine			
Places	total	4	avant	2
Poids à vide	1000	Carburant	B	
Charge utile	-	CV-impôt	5,69	
Poids total	1420	Cylindrée	1118	

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- x) Mesure du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche 49,3 km/h, M2, IA 4,0625 = 78 dB/A
- \* Mesure des gaz : la marque d'homologation se trouve dans le compartiment du moteur, à droite, à l'intérieur de l'aile.
- \*\* Nombre de places : le compartiment intérieur arrière du véhicule est conçu pour le transport d'une chaise roulante; ceinture de sécurité Br4 (E).
- + Variante de jantes : 5 J x 13 voies AV 1385 mm AR 1328 mm.
- § Carrosserie : des bavettes sont obligatoires à l'arrière.

Zurich, 21.2.79

Lieu et date de l'homologation

Homologation fédérale des types de véhicules